

11.—Écoles professionnelles du Canada, leurs instructeurs et leurs élèves, année terminée le 30 juin 1923.¹

Provinces.	Nombre d'écoles.			Nombre d'instituteurs.				Elèves inscrits.			
	Du jour.	Du soir.	Total.	Du jour.	Du soir.	Par correspondance.	Total.	Du jour.	Du soir.	Par correspondance.	Total.
Ile du P.-Edouard...	1		2	8	5		13	70	107		177
Nouvelle-Ecosse.....	1	27	28	11	177	33	221	31	3,646	434	4,111
Nouveau-Brunswick	4	9	13	14	51		65	246	981		1,227
Québec.....	6	16	22	81	176		257	650	6,000		6,650
Ontario.....	16	50	66	337	1,097		1,434	9,402	33,581		42,983
Manitoba.....	7	2	9	129	49		178	1,535	1,950		3,485
Saskatchewan.....	4	4	8	19	57		76	1,292	1,069		2,361
Alberta.....	5	18	23	68	98	4	170	1,328	2,050	392	3,770
Colom. Britannique.	10	29	39	85	173	2	260	1,688	3,696	152	5,536
Total.....	54	156	210	752	1,883	39	2,674	16,242	53,080	978	70,300

¹Les données contenues dans le tableau ci-dessus s'appliquent uniquement aux écoles, classes ou cours subventionnés, en vertu de la loi fédérale sur l'enseignement technique. Le nombre de leurs élèves et de ceux des écoles similaires ne bénéficiant pas de cette loi est indiqué au tableau 1 dans le groupe d'écoles portant le numéro 2. Les écoles ouvertes le jour et le soir figurent sous les deux rubriques et les professeurs qui enseignent le jour et le soir sont également comptés deux fois. C'est le maximum des inscriptions qui est indiqué et non la moyenne. Les cours commerciaux, dans Ontario, figurent ailleurs.

III.—ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

L'enseignement supérieur est assuré au Canada par 23 universités et 79 collèges; parmi ces collèges, 35 appartiennent à la province de Québec, se subdivisant ainsi: 21 collèges classiques, 8 collèges indépendants, non subventionnés, se consacrant à l'enseignement secondaire et 6 autres collèges d'enseignement supérieur. Les collèges classiques sont officiellement classés comme institutions d'enseignement secondaire; ils conduisent leurs élèves jusques et y compris le baccalauréat ès-lettres, dont les diplômes sont conférés par l'Université Laval et l'Université de Montréal.

Parmi les universités, six sont contrôlées par l'Etat (Nouveau-Brunswick, Toronto, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie Britannique); quatre n'appartiennent à aucune confession religieuse (Dalhousie, McGill, Queen's et Western); les autres ont un caractère nettement religieux; telles sont St-Dunstan, St-François Xavier, St-Joseph, Laval, Montréal et Ottawa, qui représentent l'Eglise Catholique Romaine; King's College, Bishop's College et Trinity College représentent l'Eglise d'Angleterre; Acadia et McMaster représentent l'Eglise Baptiste; enfin Mount Allison et Victoria représentent l'Eglise Méthodiste. Victoria et Trinity sont fédérés avec Toronto et King's College avec Dalhousie.

Les 79 collèges peuvent être *grosso modo* classifiés ainsi qu'il suit: agricoles 6, techniques 2, droit 2, art dentaire 1, vétérinaire 1, école de pharmacie 1, théologie 25, lettres et sciences 9, classiques 21 et divers 11, y compris l'Ecole supérieure de jeunes filles, de Montréal. Cette classification laisse nécessairement à désirer, pour la raison que nombre de collèges de théologie et autres enseignent également les arts et préparent à d'autres facultés. Par exemple, le Collège Macdonald peut figurer soit parmi les collèges agricoles, soit avec ceux qui enseignent les lettres et les sciences; on pourrait aussi bien l'exclure de la liste des collèges et le considérer comme l'une des facultés de l'Université McGill. Nous l'avons placé parmi les collèges agricoles, lesquels comprennent le Collège Agricole de la Nouvelle-Ecosse, le Collège Macdonald, l'Institut d'Oka et le Collège de Ste-Anne de la Pocatière, dans Québec; le Collège Agricole d'Ontario et le Collège Agricole du Manitoba. Les collèges techniques sont: le Collège Technique de la Nouvelle-Ecosse et l'Institut de Technologie et d'Art de l'Alberta; les écoles de droit sont: l'Ecole de Droit d'Ontario (Osgoode Hall, à Toronto) et l'Ecole de Droit du Manitoba. Les collèges dentaires, vétérinaires et de pharmacie appartiennent tous à la province d'Ontario. La liste des collèges de théologie est ainsi composée: The Presbyterian College et